

carnets 31

Automne 2014

fneeq  **CSN**

Fédération nationale
des enseignantes
et des enseignants
du Québec



DANS CE NUMÉRO

Refusons l'austérité ■ En marche contre l'austérité! ■ Régimes de retraite des universités ■ Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels ■ En route vers les États généraux de l'enseignement supérieur ■ Échos des regroupements ■ Chronique: Comprendre l'État d'Israël: Idéologie, religion et société ■ Prendre la parole avec confiance ■ Parce qu'un autre monde est possible ■ Du congrès de la CSI au congrès de la CSN

Les attaques continuent, la riposte s'organise



Sans surprise, nous voilà revenus au discours catastrophique sur l'état des finances publiques.

Sans surprise, car depuis des dizaines d'années, aussi sûr que la neige en hiver, les mêmes discours se répètent. Vous souvenez-vous de « Vivre selon ses moyens » dans les années 1970, ou encore de Jacques Parizeau qui disait vouloir « Siffler la fin de la récréation » ? Dans les années 1980, on a eu droit à « il faut arrêter d'emprunter pour payer l'épicerie » de Gérard D. Levesque, ministre des Finances à l'époque. Plus récemment, on se souviendra du « déficit zéro » cher à Lucien Bouchard et de la

fameuse « réingénierie » de Jean Charest. Rien de bien nouveau, donc, quand maintenant Philippe Couillard dit « croire fermement » en la nécessité de « faire des choix difficiles » pour redresser les finances publiques, mais surtout notre cote auprès des agences de crédit !

Et voici qu'on entend parler de la dette publique, mais jamais de la dette des ménages, alors qu'au Canada, selon l'Association canadienne de la paie, plus de la moitié des employés (51 %) ont déclaré qu'il serait difficile pour eux de remplir leurs obligations financières si leur chèque de paie était reporté d'une seule semaine. Puis il y a le déficit budgétaire, que l'on doit à tout prix anéantir, en faisant fi du déficit social que cela cause. Car, faut-il le rappeler, les services de l'État sont surtout utiles aux plus vulnérables d'entre nous, ou à ceux frappés par un coup dur. C'est quand on est pauvre ou malade que ces services deviennent vitaux, et non pas, pour reprendre une vieille blague, quand on est riche et en santé. Forcément, ces « choix difficiles » seront justement plus difficiles pour certains que pour d'autres.

Pour atteindre ce déficit zéro, on nous dit qu'il n'y a pas d'autres options que de couper dans les dépenses de l'État. Pas question de regarder du côté des revenus, alors que pourtant 10 milliards de solutions¹ s'y trouvent. Nous voilà donc dans l'austérité. Dans le discours du gouvernement, la lutte au déficit a pris toute la place, et crée des tensions et de la morosité économique. Sans surprise, cette austérité qu'on nous impose ratera alors sa cible, et nos chers politiciens réclameront encore plus d'austérité, comme un chien courant après sa queue. Et pourtant, ce n'est pas faute de connaître les effets dévastateurs des mesures d'austérité. Les récentes conclusions d'organisations internationales, par ailleurs non reconnues pour être des plus progressistes, comme le Fonds monétaire international (FMI), vont exactement dans ce sens et démontrent à quel point ces mesures ne sont aucunement efficaces.

C'est à nous que revient alors la tâche d'amener une autre vision des choses, pour enlever les œillères idéologiques à ceux qui prétendent nous gouverner. Car l'histoire récente nous a aussi démontré que nos luttes sont porteuses. Monsieur Charest a dû remballer sa réingénierie et sa hausse astronomique des droits de scolarité à la suite de mobilisations massives. Les attaques continuent, les ripostes le doivent aussi. Refusons l'austérité !

1 Site Web de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics : <http://www.nonauxhaussees.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>

- 3 Refusons l'austérité
- 4 En marche contre l'austérité!
- 7 Régimes de retraite des universités
- 8 Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels
- 9 En route vers les États généraux de l'enseignement supérieur
- 10 Échos des regroupements
Le regroupement cégep
Le regroupement privé
Le regroupement université
- 12 Chronique
Comprendre l'État d'Israël.
Idéologie, religion et société
- 13 Comité femmes
Prendre la parole avec confiance
- 14 Forum social des peuples à Ottawa
Parce qu'un autre monde est possible
- 15 Du congrès de la CSI au congrès de la CSN

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 33000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN
1601, avenue De Lorimier, Montréal, (QC) H2K4M5
Téléphone : 514 598-2241 - 1 877 312-2241
fneeq.reception@csn.qc.ca - www.fneeq.qc.ca



Rédacteur en chef : Jean Murdock

Coordination et rédaction : France Désaulniers

Révision : Ariane Bilodeau

Collaborations : France Désaulniers, Ariane Gagné, Denis Kosseim, Karine Lamoureux, Philippe Langlois, Nicole Lefebvre, Sylvain Marois, Philippe Morin, Jean Murdock, Renaud Poirier-St-Pierre, Caroline Quesnel

Photo : France Désaulniers, Michel Giroux, Raynald Leblanc et contributions militantes

Conception : Sylvie Patenaude

Impression : Graphiscan

Tirage : 6500 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives du Canada.
ISSN 2291-3343.

Notre forêt nous tient à cœur.



refusons.org

MANIFESTATION 29 NOVEMBRE 2014
DÉPART À 13 h

MONTRÉAL Place du Canada (angle Peel et René-Lévesque)
QUÉBEC Parc des Champs-de-Bataille (plaines d'Abraham)



Renaud Poirier-St-Pierre et Philippe Morin
Conseillers syndicaux, Secteur public CSN

Les paroles creuses de nos politiciens cachent cette idéologie, l'austérité, dont la logique se résume à quatre mots : peur, myopie, amnésie et autoritarisme.

PEUR Car dans cette fable les agences de notation, certes très puissantes, sont décrites comme des bonhommes Sept heures faisant régner leur loi sur des victimes impuissantes. Plutôt que d'analyser la société dans toute sa complexité, on décrit un avenir apocalyptique, un Québec dans le rouge, sans aucune nuance ni science. L'engagement du Parti libéral à baisser les impôts à la suite d'un retour à l'équilibre budgétaire ne prépare que le prochain épisode de cette crise « structurelle » des finances publiques.

MYOPIE Car dans le portrait servant à justifier les compressions budgétaires, on omet sciemment certaines données. Ainsi, les versements au « Fonds des générations » qui, en 2014-2015, seront de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, soit plus de la moitié de notre déficit prévu, sont systématiquement épargnés du débat public. Le gouvernement libéral est aussi bien timide quant au déséquilibre fiscal qui, selon son propre ministère des Finances, a

« En raison de la dette publique, notre note de crédit risque d'être abaissée par les agences de notation. Il nous faut donc équilibrer les finances publiques et ainsi éliminer le déficit. Les Québécois étant les plus imposés en Amérique du Nord, nous ne pouvons alourdir le "fardeau fiscal". Si on ne touche pas aux revenus, il nous faut donc sabrer dans des programmes trop généreux et inefficients. » Pour que tout le monde y trouve un intérêt, les libéraux termineront leur symphonie tous en cœur : « Après cet effort, vous aurez des baisses d'impôt. »

fait perdre près de 9 milliards de dollars au Québec depuis 2009. Alors qu'on assiste à la descente aux enfers de pays européens ayant opté pour l'austérité, nos dirigeants tournent la tête, bien convaincus de posséder LA solution. Comme l'affirme Joseph Stiglitz, détenteur du prix Nobel d'économie, les mesures d'austérité en Europe ont eu pour conséquence « un chômage qui reste à des sommets et dans beaucoup de pays un PIB réel par habitant toujours inférieur à son niveau d'avant-crise. »

AMNÉSIE Car nous semblons tout oublier des leçons de la crise économique de 1929 et des moyens de parvenir à une reprise économique. L'austérité, qui prévoit une baisse des dépenses de l'État, lorsqu'elle intervient en période de ralentissement économique, ne fait qu'empirer le phénomène. Amnésie, car aucune des leçons de la crise économique de 2008 n'a été retenue. La finance occupe une place toujours aussi débridée dans notre système économique. En effet, le FMI mettait en garde contre la croissance des fonds d'investissement qui échappent à la réglementation. L'organisation internationale estime la taille de ce secteur à 60 000 milliards de dollars en 2013².

Alors que le gouvernement charcute nos régimes de retraite, a-t-il oublié que la principale cause de la sous-capitalisation est le laissez-faire financier ?

AUTORITARISME Sur le plan politique, nous assistons à une nouvelle forme de césarisme : en période de crise, les électeurs choisissent de confier leur destinée à un homme fort, charismatique, et seul capable de faire « le ménage ». Majoritaire, mais élu avec les voix de 29% des votants, le Parti libéral croit sa légitimité inattaquable. Le projet de loi 10 dans le milieu de la santé, que certains présentent comme une « dictature des médecins », n'est peut-être qu'un aperçu de ce que nous réserve l'avenir.

PEUR - MYOPIE - AMNÉSIE - AUTORITARISME Pour vaincre, nous devons convaincre, mais aussi bâtir un véritable rapport de force sur le terrain. Il nous faudra sans cesse répéter que l'austérité détruit, qu'elle est un échec et qu'il existe d'autres solutions. À ce sujet, la CSN a récemment présenté le mémoire *Plaidoyer pour la solidarité*³ à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise.

Nous vous invitons à lutter avec nous contre l'austérité !

1 Stiglitz, Joseph. « L'austérité a échoué », *La Presse*, 30 septembre 2014, [en ligne], <http://www.lapresse.ca/debats/votre-opinion/201409/29/01-4804704-lausterite-a-echoue.php> (page consultée le 21 octobre 2014)

2 Agence France Presse, « Le "shadow banking" menace la stabilité financière, selon le FMI », *La Presse*, 1^{er} octobre 2014, [en ligne], <http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201410/01/01-4805361-le-shadow-banking-menace-la-stabilite-financiere-selon-le-fmi.php> (page consultée le 21 octobre 2014).

3 On peut consulter ce mémoire [en ligne], http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=f28b5e42-7162-4e98-b4e7-211c4303c165&groupId=13943.

En marche contre l'austérité!



C'est sur un ton résolument dénonciateur et un vibrant appel à la mobilisation que Jacques Létourneau, président de la CSN, a prononcé le discours d'ouverture de la réunion du Conseil confédéral de septembre dernier. Voici quelques extraits.

Le récent budget du gouvernement libéral révélait que la Commission sur la révision permanente des programmes doit réduire de 3,283 milliards de dollars les dépenses de programmes en 2015-2016. Cette réduction doit se traduire par l'abolition de programmes ou par la réduction de leur portée. Ces compressions budgétaires s'ajoutent aux coupes de 3,266 milliards de dollars effectuées en 2014-2015. La Commission d'examen sur la fiscalité québécoise doit, quant à elle, identifier pour l'exercice 2015-2016 des économies de 650 millions de dollars au chapitre des dépenses fiscales. Attendu l'engagement du gouvernement de ne pas augmenter les impôts et les taxes, il apparaît douteux que la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise identifie des sources de revenus additionnelles qui contribueraient à résoudre l'impasse budgétaire, à moins qu'il ne s'agisse de nouvelles tarifications. Et ce, sans compter que le ministre Leitão a déjà indiqué que dès le retour des surplus budgétaires, ceux-ci seraient attribués dans une proportion de 50 % à la réduction de la dette et à la baisse des impôts, et dans la même proportion à l'élimination de la taxe santé.

Le message est sans ambiguïté aucune. Les mesures d'austérité du budget 2014-2015 donnent un avant-goût de ce que seront les recommandations des deux commissions gouvernementales.

Survol des finances publiques

La récession profonde du début des années 1990 a contribué à pousser le déficit budgétaire de la province jusqu'à un sommet de 5,8 milliards de dollars en 1994-1995. Le gouvernement Bouchard, pour rééquilibrer les finances, a mis en œuvre un plan de redressement draconien qui s'appuyait essentiellement sur des compressions budgétaires. Lors de l'exercice budgétaire 1996-1997, les dépenses de programmes en

termes nominaux ont été réduites de 3,95 %. L'année suivante, elles n'augmentaient que de 1,03 %, ce qui représentait des coupes importantes en termes réels. L'équilibre budgétaire a été atteint un an plus tôt que prévu, lors de l'exercice 1998-1999, à la faveur de la forte croissance économique de la fin des années 1990.

Le déficit zéro atteint, le gouvernement Bouchard s'est ensuite donné pour objectif de réduire le fardeau fiscal des particuliers. De façon modeste d'abord, dans le budget 1999-2000, puis de façon plus importante au budget 2000-2001. Ce dernier budget a enclenché une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers de 2 milliards de dollars réalisée sur trois ans, ce qui représentait une diminution des revenus issus de cette assiette fiscale de 12,5 %.

Par ailleurs, en 2006, le gouvernement a mis en place le Fonds des générations, un fonds capitalisé qui vient réduire l'endettement total du gouvernement (le Fonds est alimenté par différentes sources de revenus, notamment les redevances hydrauliques payées par Hydro-Québec).

Les baisses d'impôt du début du millénaire, de même que la baisse de l'impôt des particuliers de 950 millions de dollars annoncée en 2007 et l'élimination de la taxe sur le capital pour les entreprises n'ont pas empêché le gouvernement du Québec d'atteindre, globalement, le déficit zéro de 1998-1999 à 2008-2009, et ce, au détriment d'un financement adéquat des services à la population.

La grande récession de 2008-2009 est toutefois venue changer la donne. Même si le Québec a été moins durement touché initialement par le ralentissement économique que d'autres régions, en raison notamment de notre filet de protection sociale, les équilibres financiers de la province n'en ont pas moins été déstabilisés, avec des déficits de 3,946 milliards de dollars en 2009-2010 et de 3,760 milliards de dollars en 2010-2011. Ils s'expliquaient, en partie, par la mise en œuvre de mesures anticycliques visant à soutenir l'économie.

Le plan de retour à l'équilibre budgétaire implanté par le gouvernement Charest, prévoyant initialement le retour au déficit zéro en 2013-2014, s'appuyait sur une réduction importante de la croissance des dépenses de programmes,



mais aussi sur une augmentation des revenus budgétaires (augmentation de deux points de pourcentage de la TVQ, augmentation de la taxe sur l'essence, instauration de la contribution santé, etc.). Le gouvernement Marois, devant la faible croissance de l'économie, a été contraint de reporter l'atteinte de l'équilibre budgétaire à 2015-2016, objectif qui a été reconduit par le gouvernement Couillard.

D'autres solutions sont envisageables

D'abord, le gouvernement doit enlever ses oeillères idéologiques. L'équilibre budgétaire ne peut être réalisé de façon systématique en faisant abstraction de la conjoncture économique. D'ailleurs, compte tenu des difficultés de l'économie, le gouvernement Marois a reconnu que l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2013-2014 n'aurait pu se faire qu'au prix de mesures qui auraient nui à la croissance économique. Il a conséquemment reporté l'objectif de déficit zéro à 2015-2016. Pour des raisons analogues, le gouvernement Couillard a lui aussi décidé de reporter l'équilibre budgétaire à 2015-2016. Si la croissance économique n'est pas au rendez-vous en 2014 et en 2015, le gouvernement du Québec serait pleinement légitimé de reporter à nouveau l'atteinte de l'équilibre budgétaire afin de protéger les missions de l'État et de ne pas ajouter au ralentissement économique par le biais de compressions budgétaires. Le gouvernement doit aussi envisager de suspendre les versements au Fonds des

générations d'ici à ce que l'équilibre budgétaire soit retrouvé afin de réduire sensiblement les déficits budgétaires du Québec. Les efforts pour atteindre l'équilibre en seraient diminués. En effet, comme le financement du Fonds des générations est considéré prioritaire même en période de récession, cela agit de façon à contraindre les dépenses de programmes. Sans le versement au Fonds des générations, le déficit budgétaire serait de 1,979 milliard de dollars en 2013-2014 plutôt que de 3,1 milliards. En 2018-2019, pour obtenir un surplus budgétaire de 800 millions de dollars au sens de la loi, le gouvernement devra réaliser, dans les faits, un excédent de près de 4 milliards de dollars, dont 3,126 milliards seront versés au Fonds des générations. Offrir aux jeunes les mêmes opportunités, c'est d'abord leur donner dès aujourd'hui un accès à des services publics de qualité. Les services de garde, la santé et les services sociaux, l'éducation et la culture sont autant de facteurs qui favorisent l'égalité des chances. Il y a quelque chose d'aberrant à l'idée de verser des sommes importantes dans le Fonds des générations et de constater du même souffle que ces versements compromettent la capacité de l'État à fournir les services publics dont les jeunes générations bénéficient immédiatement.

Un travail important aux plans local et régional doit être entrepris pour illustrer l'impact des compressions et des choix politiques de ce gouvernement. Si l'on veut exercer une réelle



pression, il faut développer des alliances locales et régionales ainsi que des fronts de lutte dans chacune des régions à partir des mesures annoncées et de leurs effets sur la population.

Devant une telle conjoncture, impossible de ne pas faire de la lutte à l'austérité une priorité de la CSN. Nous devons proposer, malgré les divergences de vues, le rassemblement de l'ensemble des forces progressistes du Québec. Parler d'une seule voix pour s'opposer aux initiatives gouvernementales visant le démantèlement des services publics et des programmes sociaux apparaît l'avenue à emprunter pour ne pas tomber en récession sociale. La mobilisation est une condition essentielle pour que nous formions cette résistance, cette opposition dont le Québec a un urgent besoin pour ne pas retourner dans la noirceur. ■

Voici quelques mesures d'austérité :

- Contrôle de la rémunération par le gel des effectifs dans les secteurs public et parapublic (effort budgétaire de 500 millions de dollars sur une année pleine, à compter de 2015-2016).
- Mesures administratives annoncées le 24 avril 2014 (305 millions de dollars): gain de productivité représentant 2% de la masse salariale, réduction de 3% des dépenses de fonctionnement, resserrement des subventions.
- Révision des engagements pris par le gouvernement Marois au chapitre de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI), de la Politique économique, de la Politique industrielle, du Sommet sur l'enseignement supérieur et du financement gouvernemental accordé aux organismes communautaires.
- Santé et services sociaux: la croissance des dépenses n'est que de 3% en 2014-2015 et de 2,6% en 2015-2016, ce qui est beaucoup plus faible que la tendance historique récente (ces montants incluent les dépenses de programmes et celles financées par la contribution santé). Le budget des agences de la santé et des services sociaux diminue de 5,1%. Par ailleurs, le gouvernement Couillard abandonne le projet d'assurance autonomie mis en avant par l'ancien gouvernement.
- Éducation: l'augmentation des dépenses de programmes n'est que de 2,2% en 2014-2015, puis de 1,9% en 2015-2016. En 2014-2015, le soutien au transport scolaire et aux partenaires en éducation diminue respectivement de 2,6% et de 12,6%. Le gouvernement a aussi annoncé l'abolition des directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Services de garde à l'enfance: le gouvernement a annoncé la récupération d'une partie des surplus cumulés des centres de la petite enfance (CPE) et des mesures équivalentes pour les garderies subventionnées, de même qu'une augmentation de la contribution parentale de 7 \$ à 7,30 \$ déjà en vigueur.
- Aide sociale: le gouvernement Couillard nous annonce un contrôle plus serré de la conformité des montants versés aux prestataires de l'aide de dernier recours. Le budget du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale diminue d'ailleurs de 2,1% en 2014-2015.
- En 2014-2015, diminution de 19,5% du budget du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
- En 2014-2015, diminution de 1,3% du budget de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (mais de 2,34% par rapport au budget prévu l'an dernier).
- Réduction de 10% du montant des subventions accordées de façon récurrente à certains organismes de développement économique.
- Réduction de 20% du taux de crédit d'impôt pour les entreprises (économie de 35,5 millions de dollars en 2014-2015 et de 270,4 millions de dollars en 2015-2016). Plusieurs secteurs sont touchés: salaires des chercheurs en recherche et développement, production multimédia, développement des affaires électroniques, production cinématographique ou télévisuelle québécoise, etc.

Éviter le piège du projet de loi 3



Ariane Gagné
Conseillère aux communications à la CSN

Le ministre Blais a laissé entendre, lors d'une rencontre à la mi-septembre à laquelle la FNEEQ a participé, qu'il procéderait rapidement au dépôt de son projet de loi. Il a aussi déclaré que la nouvelle législation suivrait «le sillon tracé par le projet de loi 3». Dans cette optique, on suppose que les mêmes mesures draconiennes y seront intégrées: capitalisation des régimes à 100%, plafonnement de la valeur des régimes à 18% de la masse salariale, partage à 50-50 des déficits passés et futurs et du service courant, et ce, malgré l'opposition, l'indignation et la colère que ces mesures ont soulevées chez les employé-es municipaux.

Des mesures contreproductives

Rien ne justifie une approche aussi coercitive. Rappelons en effet qu'aucun des onze régimes à prestations déterminées du secteur universitaire n'est capitalisé sous les 82%. À l'exception de l'Université Laval, seule institution où le régime de retraite des professeurs éprouve de réelles difficultés, les régimes de retraite y sont en bonne santé financière. Les difficultés du régime de la plus vieille université francophone en Amérique du Nord résident en partie dans le partage à 50-50, par les participants actuels, des déficits passés tel que prévu dans le projet de loi 3. De bonne foi, les

Le 12 juin dernier, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Pierre Moreau, déposait son injuste et excessif projet de loi 3 sur les régimes de retraite dans les municipalités. Les universités ne seront pas en reste : son homologue à l'Emploi et à la Solidarité sociale, François Blais, doit bientôt présenter à son tour un projet de loi pour encadrer les régimes de retraite du secteur universitaire. En cette période où les politiques gouvernementales sont braquées sur l'austérité, voilà qui n'augure rien de bon.

travailleurs avaient accepté de prendre en charge la moitié de ces déficits, sans en avoir mesuré les réelles implications quant à leur capacité à faire face à une telle obligation démesurée. L'exemple de l'Université Laval est la preuve évidente que ce mode de partage des déficits n'est pas une panacée. Et la répartition à 50-50 des coûts du service courant n'est pas plus garante de stabilité.

La bonne santé des régimes, un leurre

Le gouvernement dit vouloir agir pour éponger le milliard de déficit des régimes de retraite des universités, mais oublie de préciser que le remboursement s'échelonne sur 10 ans, ce qui change la donne. Comme les régimes sont bien capitalisés, il n'y a pas péril en la demeure. Le projet de loi serait-il plutôt le moyen d'aider les administrations universitaires à absorber le choc des compressions de plusieurs millions annoncées récemment dans ces établissements? Il est permis de le penser. Les coupes prévues au plan d'austérité du gouvernement deviendraient ainsi le véritable but poursuivi derrière la façade de la restructuration des régimes de retraite.

Parler de tous les régimes

Le ministre veut former une table de travail pour se pencher sur les régimes de retraite des universités. Au moment d'écrire ces lignes, il n'a lancé aucune initiative en ce sens. Or, les parties se sont toujours entendues sans attendre la menace d'une épée de Damoclès

gouvernementale au-dessus de leur tête. La table doit donc se concentrer sur l'élaboration de mesures qui donneront à toutes les parties la possibilité de négocier et d'assurer la pérennité de leur régime.

Elle doit aussi porter sur l'ensemble des régimes présents au sein des universités. De nombreux salarié-es, dont la majorité des chargé-es de cours, contribuent à un régime à cotisations déterminées; aucune raison valable ne pourrait expliquer que leur réalité soit passée sous silence dans une telle démarche. Est-ce que le ministre Blais, ancien professeur et doyen, va aussi s'attarder aux avantageuses spécificités des régimes de retraite de certains professeurs-administrateurs? Il s'agit du principe élémentaire d'équité entre les groupes qui constituent la communauté universitaire. Car le véritable objectif à poursuivre consiste à aboutir à un vrai pacte social qui donnera une retraite décente à tous et qui ne laissera personne sur le carreau. ■



L'enseignement universitaire au Québec

Le Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels se veut un événement-phare, une première en son genre, qui réunira quelque 150 personnes, majoritairement de la communauté universitaire d'ici et d'ailleurs, pour échanger et discuter du rôle, de la place et de l'importance primordiale des personnes chargées de cours dans la qualité de l'enseignement universitaire et l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

Deux conférenciers rythmeront nos travaux : Vincent de Gaulejac, sociologue français qui nous entretiendra de l'*Université malade de gestion* (le 21 novembre) et Marie-Pierre Boucher, chargée de cours et chercheure, qui dressera un portrait de la contractualisation en enseignement supérieur (le 22 novembre).

Un panel sur le thème *Les multiples visages des chargées et chargés de cours* tentera de démontrer que l'hétérogénéité des enseignants contribue justement à la qualité de l'enseignement universitaire. Enfin, un débat contradictoire portant sur les liens enseignement et la recherche créera un espace de réflexion et de discussion

sur les différentes formes que ces liens peuvent prendre. Certains participants au débat font de l'enseignement et de la recherche, alors que d'autres se consacrent davantage à l'un ou à l'autre.

Nous profiterons également de la tenue du forum pour souligner la 14^e édition de la Journée nationale des chargées et chargés de cours alors que des expositions de publications et d'œuvres d'art illustreront l'expertise et la créativité des personnes chargées de cours.

De plus, le forum sera l'occasion de partager des perspectives allant au-delà des questions sur les statuts d'emploi. Dans la conjoncture d'austérité actuelle, la solidarité de toute la communauté universitaire est essentielle, puisque c'est l'université, en tant qu'institution de création et de diffusion du savoir, qui est en danger!

Pour plus d'information: <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/Forum-enseignantes-universitaires-contractuels/index.html>.

FAIRE TOMBER LES MYTHES

CONFÉRENCES

	VINCENT DE GAULEJAC L'UNIVERSITÉ MALADE DE GESTION 21 NOVEMBRE 2014		MARIE-PIERRE BOUCHER ENQUÊTE SUR LA CONTRACTUALISATION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 22 NOVEMBRE 2014
---	--	---	---

ATELIERS • PANELS • EXPOSITIONS

✉ fneeq.forum2014@csn.qc.ca **f** [FneeqCSN](#) www.chargesdecours.com

22 NOVEMBRE
JOURNÉE NATIONALE DES CHARGÉES
ET CHARGÉS DE COURS



Rendez-vous le 21 mars 2015

*En route
vers les États
généraux de
l'enseignement
supérieur*



Philippe Langlois
Comité des États généraux sur
l'enseignement supérieur

On se souvient qu'au moment d'adopter cette recommandation, nous sortions du Sommet sur l'enseignement supérieur. Cette vaste consultation organisée par le gouvernement du Parti Québécois avait laissé subsister, aux yeux des délégués du Conseil fédéral de la FNEEQ, plusieurs problèmes majeurs tout en évitant de trancher la question centrale posée par le Printemps érable, soit celle du bien-fondé d'une tarification des études postsecondaires. «L'indexation des droits de scolarité est une forme de gel», raisonnait Pauline Marois, balayant par là même l'enjeu de la gratuité scolaire sous le tapis.

Un an et demi plus tard, le paysage politique québécois n'est plus celui de l'évitement des enjeux, mais celui de l'agression à la ballonne! «Le gouvernement de M. Couillard a tellement rempli l'espace public de ballons qu'on pourrait confondre celui-ci avec une fête d'enfants de 8 ans», écrivait récemment Simon Tremblay-Pepin, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Le fil qui attache ces ballons? Une obsession pour l'austérité, nouveau cheval de Troie de la «réingénierie de l'État» jadis rêvée par Jean Charest. On entend désormais partout les appels à un printemps 2015 de «pétage de ballounes».

Fin du mois de mai 2013. Michel Seymour, professeur à l'Université de Montréal, présente à la réunion du Conseil fédéral de la FNEEQ, un argumentaire pour la gratuité scolaire. Il lance, au passage, un souhait : la conjoncture n'est-elle pas mûre pour tenir au Québec des États généraux sur l'enseignement supérieur? Le Conseil fédéral en est d'emblée si convaincu qu'il recommande le lendemain «que la FNEEQ prenne l'initiative d'organiser des États généraux sur l'enseignement supérieur.» Un comité ad hoc est formé au printemps 2014 pour donner suite à cette recommandation.

Le projet des États généraux

Ce nouveau contexte d'austérité rend d'autant plus pertinente la proposition d'États généraux sur l'enseignement supérieur. La société québécoise a besoin de voir son avenir d'une manière qui tranche avec la morosité néolibérale et le discours de la peur. L'esprit de la proposition adoptée en mai 2013 est de mobiliser d'abord les acteurs progressistes de l'éducation et ensuite la société québécoise, autour d'une vision émancipatrice de l'enseignement supérieur. Cette vision doit être fondée sur l'idée que l'éducation est un droit, de la naissance à la mort : un droit dont l'exercice profite à une société libre, démocratique, égalitaire et heureuse ; un droit qui est indivisible des autres droits humains. En ce sens, la démarche vers des États généraux a tout intérêt à joindre les rangs de celles et de ceux qui résistent à une austérité s'employant à décimer nos droits en général, celui à un niveau de vie suffisant comme celui à la santé, celui au logement comme celui à la retraite, celui à l'égalité comme celui à la vie démocratique.

Par ailleurs, de véritables États généraux ne s'organisent pas en quelques mois. Pour mobiliser des alliés, produire un état des lieux, ouvrir des espaces d'échange et de partage, formuler des propositions porteuses et les soumettre à une discussion, pour enfin que tout ce processus soit véritablement démocratique, fondé sur une réelle participation de la base enseignante,

étudiante et professionnelle en éducation, il faut se donner du temps.

Pour une coalition d'acteurs progressistes

Une étape importante vers les États généraux aura lieu le 21 mars prochain. La FNEEQ convie à Montréal les syndicats, les associations étudiantes, les regroupements citoyens et les groupes communautaires œuvrant en enseignement supérieur au Québec à se joindre une coalition progressiste dont le premier mandat sera de réaliser des États généraux. À long terme cependant, une telle coalition contribuera à établir le rapport de force nécessaire pour défendre le projet éducatif qui en résultera. La coalition sera lancée lors d'une «nuit de l'enseignement supérieur», à l'orée du printemps, la veille du 22 mars prochain, date symbolique du Printemps érable. Il y a tout à parier que nous nous trouverons alors au cœur d'une forte mobilisation syndicale et sociale. Nous voulons que la naissance de cette coalition profite de cette énergie.

Pour le droit à l'éducation!

**Pour une coalition
progressiste en enseignement
supérieur!**

**Vers les États généraux de
l'enseignement supérieur!**

Inscrivez ce rendez-vous important à votre agenda. Votre syndicat recevra sous peu une lettre l'invitant à participer à cet événement qui marquera sans aucun doute un nouveau printemps. ■

Sylvain Marois, vice-président du regroupement université



Mis sur pied dans les suites du Sommet de l'enseignement supérieur, le chantier sur la politique de financement des universités, coprésidé par Hélène P. Tremblay et Pierre Roy, a produit un rapport d'étape en janvier 2014 et le rapport final devait être publié en juin 2014. Il est pour le moins surprenant qu'il n'ait toujours pas été rendu public, mais

il est absolument ahurissant que le gouvernement procède à de brutales compressions dans les universités avant la diffusion de ce rapport sur le financement!

Parlons compressions

Les coupes successives dans les universités mettent une pression énorme sur le réseau et rendent difficile, voire impossible, l'atteinte de ses objectifs et de ses missions fondamentales, en particulier l'enseignement. On l'a vu, les coupes annoncées ont des conséquences concrètes. Elles affectent les services aux étudiantes et aux étudiants, augmentent le nombre de ces derniers par classe, diminuent l'offre et le nombre de cours et affectent les emplois.

Les milliers de chargées et chargés de cours du Québec ne resteront pas impassibles face à ces attaques injustifiées, des attaques qui reposent plus sur une idéologie politique que sur une réalité financière. Ces compressions affectent la diversité de l'offre de

cours et la qualité de l'enseignement universitaire en plus de priver les étudiantes et les étudiants d'une précieuse expertise et des services auxquels ils ont droit.

Des négociations

La négociation des conditions de travail est évidemment inhérente à la vie syndicale. Les chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ont ainsi conclu une entente en juillet dernier, les tutrices et les tuteurs de la TÉLUQ ont fait de même en octobre ainsi que les chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Le processus de négociation est en cours à l'Université McGill pour les chargés de cours et instructeurs ainsi que pour les auxiliaires d'enseignement, mais aussi à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et à l'Université de Montréal (UdM) alors qu'il s'amorce à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Bienvenue !

Enfin, nous saluons aussi la décision des chargées et des chargés de cours de l'École de technologie supérieure (ÉTS-Service des enseignements généraux) qui ont opté pour une affiliation à la FNEEQ. L'élaboration du cahier des demandes est en cours et la négociation de leur première convention collective se met en branle. ■

Nicole Lefebvre, vice-présidente par intérim du regroupement cégep



La rentrée des syndicats du regroupement cégep a été fort occupée! Le premier regroupement de la session s'est en effet tenu en marge du Forum social des peuples (FSP) qui avait lieu à Ottawa. Dès le mois d'août, les responsables au regroupement (RAR) ont mis au point la version du cahier des demandes sectorielles à soumettre à la

consultation des assemblées générales. Tout au cours de l'automne, c'est à la fois sur les demandes sectorielles et sur les demandes de la table centrale que les membres des syndicats se sont prononcés.

Une alliance historique

C'est sous l'appellation Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC) que nous amorçons la négociation de la prochaine convention collective. Nous avons en effet établi un protocole avec la Fédération des enseignantes et

enseignants de cégep (FEC), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), et c'est d'une seule voix que nous menons les discussions pour le renouvellement de nos conditions de travail. Le 30 octobre dernier, nous avons déposé notre cahier des demandes sectorielles harmonisées aux représentantes et aux représentants du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) à Montréal, alors que le dépôt des demandes de la table centrale avait lieu à Québec, en front commun.

Assurance qualité

Les syndicats sont toujours en action, alors qu'une deuxième vague de collègues sont interpellés, pour contrer l'implantation d'un processus d'audit sur l'assurance qualité initié par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Nous avons fait des représentations auprès du bureau du ministre de l'Enseignement supérieur ainsi qu'auprès de la Fédération des cégeps afin de demander l'abolition de la CEEC.

Caroline Quesnel, vice-présidente du regroupement privé



Tout d'abord, il est à noter que l'engouement envers la syndicalisation ne se dément pas dans les établissements privés! En effet, depuis 2010, ce

sont pas moins de 11 syndicats qui ont joint nos rangs! Ainsi, cinq syndicats du regroupement privé entament cet automne la négociation d'une première convention collective.

Au collège Villa Maria, le personnel non enseignant, en négociation depuis le 23 août 2013, a voté dans une proportion de 93% des moyens de pression, incluant une banque de 24 heures de grève. On note un sentiment d'insécurité constant et grandissant chez les membres. L'employeur procède à des congédiements et à des mouvements de personnel qui ne font qu'amplifier ce sentiment.

Quant au Centre d'intégration scolaire (CIS), il éprouve toujours de très sérieuses difficultés financières. Le syndicat lutte pour la survie de l'établissement. Toutes les ressources de la FNEEQ, du Conseil central du Montréal métropolitain et de MCE Conseils sont mis à profit pour épauler le personnel du CIS.

Le financement, sous la loupe

Par ailleurs, le rapport du comité sur le financement des établissements d'enseignement présidé par Pauline Champoux-Lesage, ancienne sous-ministre de l'Éducation, comporte plusieurs recommandations qui semblent trouver écho auprès du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc. En premier lieu, les compressions imposées aux établissements quant au transport scolaire des élèves ont engendré des frais supplémentaires pour les parents. Cette situation a des répercussions encore plus aigües sur les établissements situés en

région. De plus, le rapport recommande la création d'un ordre professionnel et l'évaluation des enseignements. Le regroupement privé suit évidemment l'évolution de la situation.

Les politiques libérales d'austérité entraînent aussi des conséquences pour le personnel des écoles privées. Il y a des milliers d'emplois de qualité dans le réseau des collèges privés qui sont occupés par un personnel dévoué, compétent et professionnel. Cette expertise est importante pour l'ensemble du réseau de l'éducation. La défense des emplois est primordiale et c'est conjointement que nous mènerons la lutte.

Bienvenue!

Soulignons enfin l'affiliation toute récente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'École de joaillerie de Montréal ainsi que la venue du personnel enseignant du collège Marianopolis au sein du regroupement. ■



Engagements rompus

Plusieurs événements ont ponctué la Semaine d'action contre les engagements rompus, tenue du 20 au 24 octobre. Les membres des syndicats du secteur public de la CSN ont rappelé au gouvernement que des questions importantes avaient

été laissées en suspens depuis trop longtemps. Pour les profs de cégep, cela se traduit par le report de la négociation entourant les questions de la relativité salariale et de la structure de l'échelle salariale. Or, nous avons toujours la volonté de conclure une entente sur ce sujet, et ce, avant la prochaine ronde de négociations des conventions collectives. Et nous avons clairement exprimé cette position auprès du Conseil du trésor.

Rapport sur l'offre de formation collégiale

Le rapport tant attendu de Guy Demers a finalement été rendu public en grande pompe lors d'une conférence de presse organisée au cégep de Trois-Rivières. Les neuf recommandations du rapport d'étape, rapport publié en janvier 2014, sont reprises et le rapport final comporte quelque 98 recommandations! Prendre connaissance de ce rapport de 180 pages nécessite bien entendu une sérieuse analyse et le regroupement mènera des discussions approfondies. De prime abord, le rapport Demers laisse entrevoir une autre lutte à mener afin de conserver un diplôme national et contrer les tentatives de transfert de responsabilités en lien avec les compétences vers les collèges et de la multiplication des sanctions d'études au nom de la souplesse.

L'austérité n'est pas la solution

Bref, la lutte doit se poursuivre, et ce, sur plusieurs fronts. Les attaques fusent. La riposte s'organise. Et nous serons présents! ■



Denis Kosseim
Comité d'action internationale

Comprendre l'État d'Israël Idéologie, religion et société¹

Yakov Rabkin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, présente la critique juive du sionisme² dans son dernier livre paru aux éditions Écosociété. Le mot clé ici est «État» comprendre l'État d'Israël : «Les références au judaïsme et à la tradition juive n'aident guère à comprendre l'Israël contemporain; au contraire, elles tendent davantage à induire en erreur, car le sionisme et l'État qui l'incarne sont des phénomènes révolutionnaires. On peut mieux comprendre ses politiques, sa structure et ses lois sans se référer aux juifs et à leur histoire. Interpréter le comportement de l'État d'Israël d'une manière positive ou négative par des amalgames avec le judaïsme ne peut que fausser la compréhension. De plus, l'État d'Israël n'est pas habité que par des juifs: si l'on excepte les autres minorités, la population arabe y est proportionnellement à elle seule aussi importante que la population francophone au Canada. Il est donc incorrect de parler d'"État juif" ou de "lobby juif"; il faudrait plutôt parler d'État sioniste et du lobby sioniste.»

Comme en rêvaient les fondateurs du pays, il faut traiter l'État d'Israël comme toute autre configuration politique moderne, c'est-à-dire en fonction de ses actes et ses paroles, sans y voir la culmination de l'histoire biblique, ni craindre des accusations d'antisémitisme. Il vaut mieux l'analyser dans le contexte de la politique internationale et des gestes occidentaux à l'égard du Moyen-Orient et de ses ressources. Une de ces ressources étant les réserves importantes de gaz naturel dans la mer au large de la bande de Gaza, si durement affectée par un blocus imposé par Israël depuis huit ans.

Dans une perspective inspirée de la Torah, explique l'auteur, le sionisme est une idéologie contraire au judaïsme orthodoxe. En effet, les groupes sionistes étaient d'inspiration non pas juive mais laïque, non pas biblique mais nationaliste, voire fasciste.

A l'origine, précise Rabkin, le sionisme n'est pas juif, mais protestant. Selon ce courant, le retour des juifs en Palestine accompagnerait le second avènement du Christ et la fin de l'histoire, où les juifs n'existeraient tout simplement plus (!). Aujourd'hui, l'influence des groupes chrétiens sionistes à Washington est telle qu'ils façonnent la politique étrangère états-unienne et assurent à Israël un soutien massif.

En termes d'identité, Israël est au cœur du débat juif entre l'intégration à la société ambiante ou le développement séparé de celle-ci. En effet, Israël se proclame «l'État des juifs» forçant les communautés juives à travers le monde à se positionner soit en défenseurs d'Israël, soit en antisionistes. Rabkin souligne que l'idée selon laquelle «tout juif = sioniste», ou «juif = défenseur de l'État d'Israël» n'est rien d'autre qu'un mythe, et que ce mythe est foncièrement raciste.

L'auteur souligne également l'instrumentalisation de l'Holocauste par le sionisme, facilitant le droit de retour en Israël des juifs de la diaspora. Au lieu d'interpréter l'Holocauste dans la tradition juive millénaire, le sionisme s'en est servi comme fondement de l'unité nationale en Israël et, dans la diaspora, comme fondement de l'allégeance métanationale.

Rabkin montre aussi comment le gouvernement israélien viole les droits humains fondamentaux des Palestiniens, ignore les résolutions de l'ONU et, pour faire taire toute opposition, il juge les voix contestataires comme étant celles de la trahison. Il voit dans un État binational la sortie de l'impasse.

1 Rabkin, Yakov, 2014, *Comprendre l'État d'Israël. Idéologie, religion et société*, Montréal, Éditions Écosociété

2 «Le sionisme est une idéologie prônant le rassemblement des juifs en Palestine et qui puise ses origines dans la pensée chrétienne protestante; à la fin du XIX^e siècle, un groupe d'activistes d'origine juive en Europe centrale en forment un mouvement politique qui conduit à la proclamation de l'État d'Israël en 1948.» Cette définition du sionisme se trouve dans le glossaire du livre de Rabkin, à la page 269.

Comité femmes

Prendre la parole avec confiance



Karine Lamoureux
Comité femmes

Cette formation représentait un élément clé du mandat 2012-2015 du comité femmes, qui s'est penché ces dernières années sur la question de la présence des femmes dans les instances.

Ensemble, nous nous sommes donné cette journée comme un moment de recul et de réflexion sur notre prise de parole en public, pour nous doter d'outils pour prendre la parole avec plus d'assurance, pour démystifier certaines peurs et résistances qui bloquent parfois notre prise de parole, et pour s'exercer, le tout dans une atmosphère conviviale et propice aux apprentissages et aux rétroactions constructives. La formatrice, Marielle Raiche, a été plus que généreuse de sa longue expérience comme formatrice et consultante en communication, lorsqu'elle a abordé, en matinée, des thèmes essentiels tels que le trac, la voix, le micro, l'organisation des idées, parler avec sa tête et avec son cœur.

«Le dernier recensement nous dit que les Canadiens ont deux fois plus peur de parler en public que de mourir», nous a révélé madame Raiche. Or, prendre la parole, c'est prendre sa place. Il faut oser, a-t-elle poursuivi, ajoutant que si l'on demande à «ceux et celles qui sont bons là-dedans» d'aller au micro à notre place, ces derniers vont

Vendredi 10 octobre, une trentaine de participantes étaient réunies au Centre St-Pierre, à Montréal, pour la formation mise sur pied par le comité femmes *Prendre la parole avec confiance*. En provenance de tous les regroupements et de toutes les régions, nous avons abordé cet élément essentiel de la vie démocratique de nos organisations: la prise de parole en public.

rester meilleurs que nous puisqu'ils continueront à avoir plus de pratique! Si le trac se manifeste, on ne cherche pas à le vaincre, on apprend à l'approivoiser. «Ralentissez votre respiration. Prenez le temps de vous installer confortablement devant le micro, de l'ajuster avant de commencer à parler. Ayez une bonne préparation. Ayez des mots clés sur une fiche.» Quant à l'organisation des idées, il faut être concrète, parler au je, illustrer ce qu'on dit à l'aide d'exemples, donner surtout le pourquoi, faire appel à nos références communes avec les gens à qui l'on s'adresse, et ce, dès la première phrase de notre intervention.

«Je compte me risquer à prendre la parole.»

Les exemples et les anecdotes ont abondamment illustré les explications et les conseils pratiques, et le tout a été mis en pratique en après-midi pour que chacune s'approprie différents trucs. Chaque participante a alors relevé le défi de préparer et de présenter, au micro devant un sous-groupe, une intervention de deux minutes sur un sujet syndical ou féministe tiré au hasard. Grâce aux rétroactions reçues, chacune a eu l'occasion d'apprendre quelque chose sur sa voix, sa posture, son débit, etc. Par exemple, même si cela peut sembler banal, pour plusieurs d'entre nous, il est bon de prendre le temps de respirer davantage pendant notre intervention.



La conclusion de cette journée lors du retour en plénière révèle que ce fut une expérience des plus positives, que prendre le temps de s'écouter est un exercice précieux, et que cette formation aura été un moment déclencheur, le début de quelque chose en nous.

Dans le questionnaire-bilan rempli par toutes en fin de journée, 92% des participantes ont dit que les objectifs ont été atteints, et 8% ont répondu «oui, en partie» en indiquant que deux jours auraient été encore mieux. Toutes s'estiment en accord avec le fait qu'elles sont davantage en mesure de gérer le trac et ses manifestations, mais aussi de structurer un message.

«Cela m'encourage beaucoup à poursuivre le militantisme.»

Quelles suites sont à envisager à cette formation? Répéter la formation avec un deuxième groupe ou même une formation plus poussée où l'on inclurait un aspect et un exercice de prise de parole devant un auditoire plutôt hostile et inclure une réflexion féministe sur la prise de parole sont autant d'avenues proposées par les militantes présentes.

Parce qu'un autre monde est possible



France Désaulniers
Conseillère aux communications

Nous étions des milliers à être rassemblés à Ottawa en cette fin du mois d'août afin de participer au Forum social des peuples, dont plusieurs dizaines de membres des syndicats de la FNEEQ. Les participantes et les participants à ce premier forum social pancanadien ont clairement affiché leurs couleurs: un autre Canada est possible.



Manifestations, événements artistiques, ateliers, conférences: les activités foisonnaient. De nombreux ateliers proposaient d'aborder divers aspects de l'éducation. Mentionnons plus particulièrement la tenue de l'atelier *Université Inc.* organisé par les *Nouveaux cahiers du socialisme* en collaboration avec la FNEEQ, qui réunissait Jean-Michel Savard, de l'ASSÉ, Marie-Pierre Boucher, membre du comité école et société de la FNEEQ, et Paul Hamel, professeur à l'Université de Toronto. Un même constat: il est urgent de se concerter et de reprendre le contrôle de nos institutions.

À l'instigation de la FNEEQ, une assemblée de convergence en éducation, que plusieurs qualifient d'historique, a réuni quelque 150 personnes qui ont discuté et avancé des pistes d'action afin que l'éducation soit réellement une

priorité nationale. Quelques éléments ont rapidement fait consensus: la nécessité de combattre les compressions budgétaires dans le soutien et l'encadrement à l'apprentissage et l'enseignement; la nécessité de mettre de l'avant l'accessibilité; la gratuité scolaire; la valorisation de l'enseignement et du travail des enseignants; et la nécessité de reconnaître l'éducation comme un droit fondamental pour toutes et pour tous, et ce, tout au long de la vie.

Jean Murdock, secrétaire général et trésorier de la FNEEQ, a présenté la déclaration d'intention¹ issue de cette assemblée lors de l'assemblée de convergence des mouvements sociaux, en clôture du forum.

Bref, des suites à prévoir avec nos partenaires canadiens et québécois. Mais une chose est acquise, c'est la création d'un réseau important qui aura permis de tisser des solidarités pour mener un combat plus que nécessaire.

1 La synthèse de la déclaration finale peut être consultée en ligne http://fneeq.qc.ca/fr/comites/action_internationale/2014-08-23_Synthese_assemblee_de_convergence_en_education.pdf.

Des rabais exclusifs :
c'est réglé.

10%

DE RABAIS EXCLUSIF
sur vos assurances auto,
habitation et véhicules de loisirs

Jusqu'à

360\$

DE RÉDUCTION
en regroupant vos nouvelles assurances auto,
habitation et véhicules de loisirs chez nous¹

Obtenez une soumission

1 866 551-2643

lacapitale.com/fneeq

fneeq
CSN

LaCapitale
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. ¹Réduction offerte sur nouvelles polices 2 ans. Remboursement par chèque ou dépôt bancaire.

Du congrès de la CSI au congrès de la CSN



Jean Murdock
Secrétaire général et trésorier

Madame Burrow, une enseignante australienne, a occupé les postes de vice-présidente de la Fédération des enseignants de la Nouvelle-Galles du Sud et de présidente de l'Australian Education Union (AEU). Elle a été la première femme à être élue au poste de secrétaire générale de la confédération lors du congrès tenu en 2010.

Une délégation de la CSN, dont je faisais partie, a participé au 3^e Congrès mondial de la CSI tenu à Berlin en mai 2014, congrès au cours duquel Mme Burrow a été réélue. Ce congrès s'est d'ailleurs donné comme objectif de syndiquer 20 millions de nouveaux membres, de développer des emplois durables, de travailler au développement du pouvoir des travailleuses et des travailleurs et de cibler neuf des pays où les droits du travail sont les plus bafoués. Le Royaume de Bahreïn, le Bangladesh, la Birmanie, les Iles Fidji, la Géorgie, Le Guatemala, le Swaziland, la Turquie et le Zimbabwe seront donc sous surveillance et l'objet de campagnes de défense des droits des travailleurs. Vous trouverez les détails du programme et les propositions adoptées par la confédération à l'adresse suivante: <http://congress2014.ituc-csi.org/?lang=fr>.

À l'occasion de son 64^e Congrès, la CSN recevait madame Sharan Burrow, la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI). Avec plus de 175 millions de membres provenant de 157 pays, la CSI est l'une des plus grandes organisations syndicales du monde.

Lors du 64^e Congrès de la CSN tenu la semaine suivante à Québec, les délégué-es ont débattu de propositions qui concernent les moyens pour protéger les emplois, pour défendre les travailleuses et les travailleurs qui occupent des emplois atypiques et précaires, et pour se porter à la défense d'un revenu décent tout au long de la vie. Les délégué-es ont également adopté des résolutions pour lutter contre l'offensive antisyndicale au Canada, redynamiser la démocratie syndicale, améliorer le rapport de force en négociation et accentuer l'implication des syndicats portant sur les enjeux environnementaux.

Le Congrès de la CSN a aussi procédé au renouvellement des mandats de quatre membres du comité exécutif, dont Jacques Létourneau, à la présidence et



à l'élection de Véronique De Sève à la vice-présidence de la CSN pour un premier mandat. Elle succède à Denise Boucher, qui a opté pour une retraite bien méritée. Mme De Sève prend donc la relève à titre de responsable des dossiers en éducation au sein du comité exécutif de la CSN. Vous trouverez le programme et les propositions adoptées lors du congrès de la CSN à l'adresse suivante: <http://congress2014.csn.qc.ca>.



De gauche à droite : Pascale St-Onge, vice-présidente de la Fédération nationale des communications, Donald Rheault, président du conseil central de la Côte-Nord, Denise Boucher, vice-présidente sortante de la CSN, Jean Murdock, secrétaire général et trésorier de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, Nathalie Guay, adjointe au comité exécutif de la CSN responsable des dossiers internationaux et Mathieu Lafleur, délégué du comité des jeunes de la CSN.



REFUSONS
L'AUSTÉRITÉ

MANIFESTATION
29 NOVEMBRE 2014

RASSEMBLEMENT : 12 h
DÉPART : 13 h

MONTREAL
Place du Canada (angle
Peel et René-Lévesque)

QUÉBEC
Parc des Champs-de-Bataille
(plaines d'Abraham)

refusonslausterite.org